BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 4127

95 – VAL-D'OISE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

Ventes et cessions

402 553 721 RCS Pontoise.
VISUALDIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : 165, Avenue du Bois de la Pie, Zone Industrielle Paris Nord 2 Parc des Reflets, bâtiment E95700 Roissy-en-France.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION INFODIS IT Société par actions simplifiée Au capital de : 1 500 000,00 EUR Siège social ZI PARIS NORD 2 PARC DES REFLETS 165 Avenue DU BOIS DE LA PIE BATIMENT E 95700 Roissy-en-France N° RCS 423 329 259 RCS Pontoise, est société absorbante VISUALDIS Société par actions simplifiée Au capital de : 40 000,00 EUR Siège social ZI PARIS NORD 2 PARC DES REFLETS 165 Avenue DU BOIS DE LA PIE BATIMENT E 95700 Roissy-en-France N° RCS 402 553 721 RCS Pontoise, est société absorbée Ont établi le 7 mai 2021, par acte sous seing-privé, un projet de traité de fusion. Aux termes de ce projet, la société VISUALDIS ferait apport à titre de fusion-absorption à la société INFODIS IT de tous les éléments d'actif et de passif qui constituent son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la société VISUALDIS devant être dévolue à la société INFODIS IT dans l'état où il se trouvera à la date de la réalisation de la fusion. Actif : 1 295 160,00 EUR Passif : 591 533,00 EUR Actif net apporté : 703 627,00 EUR Conformément aux dispositions de l'article L 236-3 II du Code de commerce, les sociétés concernées étant détenues à 100% par la même société, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de VISUALDIS contre des actions de INFODIS IT. La fusion prendra juridiquement effet à l'issue de l'approbation des comptes de VISUALDIS par son associée unique et à l'extinction du délai d'opposition des créanciers. La société VISUALDIS sera dissoute de plein droit, sans liquidation, et la société INFODIS IT sera subrogée purement et simplement d'une façon générale dans tous les droits, actions, obligations et engagements de la société VISUALDIS, à la date de la réalisation définitive de la fusion. Toutefois, la fusion prendra fiscalement et comptablement, effet le 1er janvier 2021. Date du projet : 11/05/2021 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 11/05/2021, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Pontoise au nom de la société VISUALDIS et au nom de la société INFODIS IT.